

PIGNY

Téléphone : 02 48 69 31 45
Mail : *mairie@pigny18.fr*

ARRETE DE CIRCULATION N° 2026-056 du 08 octobre 2026

portant réglementation à la D11 – route de Bourges, pendant les travaux de sécurisation de Lizy

Le Maire de PIGNY,

Vu les articles R 417-1 à R 417-13 du Code de la Route ;

Vu les articles L.2213-1 à L.2213-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande en date du 08 octobre 2026 de la société Cazin, 34, rue des Vallières, 18220 Les Aix d'Angillon,

Considérant que les travaux nécessitent une circulation alternée par feux tricolores, à compter du 12 octobre 2026 jusqu'au 18 décembre 2026.

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 12 octobre 2026 et jusqu'au 18 décembre 2026, une circulation alternée par feux tricolores, sera imposée à la D11 – route de Bourges, à Lizy.

ARTICLE 2 : Les dispositions de signalisation nécessaires au balisage du chantier et à la réglementation de la circulation seront mises en place et entretenues par la société Cazin.

ARTICLE 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 4 : M. le Directeur des routes du Conseil Général du Cher, M. le Lieutenant-Colonel commandant du groupement de gendarmerie du CHER, M. le Maire de PIGNY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire

Mairie de PIGNY (18)

P. RICHARD

Publié sur site https://pigny.fr le